



PRÉFET DE LA VENDÉE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 23/06/2020

Les services de l'Etat à vos côtés au quotidien

**Des démarches administratives à effectuer :
les services de la préfecture et des sous-préfectures vous accueillent et vous accompagnent à travers les procédures dématérialisées.**

Vos démarches à portée de clics ! Permis de conduire ou certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise), ces démarches sont dématérialisées en se connectant sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés ANTS à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr/> (et au 34 00). Ce site vous explique les démarches et vous renseigne sur les façons de les accomplir 24h/24, 7j/7.

Pour certaines démarches nécessitant la présence obligatoire des usagers, pour les personnes ne disposant pas d'outils informatiques personnels ou peu à l'aise avec Internet, la préfecture et les sous-préfectures vous accueillent en présentiel sur rendez-vous et vous accompagnent à travers les procédures dématérialisées.

Des points d'accueil numériques sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives relatives aux certificats d'immatriculation et aux permis de conduire (télé-procédures ANTS) avec l'appui des médiateurs numériques. L'accueil est assuré dans le respect des gestes barrières :

- à la préfecture à La Roche-sur-Yon : tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 ;
- à la sous-préfecture des Sables d'Olonne : tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, prise de rendez-vous par téléphone au 02 51 23 93 93 ;
- à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00, prise de rendez-vous par téléphone au 02 51 50 14 20 et à partir du 6 juillet au 02 72 78 50 26.

../..

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
🌐 www.vendee.gouv.fr - 📧 @PrefetVendee - 📱 @PrefetVendee - 📺 @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour les **permis de conduire**, les examens en commission médicale ont repris pour les 3 arrondissements. Il convient de prendre rendez-vous à l'adresse suivante : <http://www.rdv.vendee.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous/>.

Le **service des étrangers** est accessible selon les modalités suivantes :

- les demandes de **renseignement d'ordre général ou les questions sur une situation particulière ou l'avancement d'un dossier** ne nécessitant pas de déplacement sont à adresser par courriel à pref-etrangers@vendee.gouv.fr ,
- une procédure dématérialisée spécifique est ouverte à compter **du lundi 15 juin 2020**, pour déposer les demandes de **Document de Circulation pour Étranger Mineur (DCEM), les renouvellements de récépissé, les changements d'adresse et les duplicatas de titres**. Elle sera accessible à l'adresse suivant : <http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/> ,
- pour le dépôt d'un dossier de demande de **titre de séjour** ou la remise d'un titre il convient de prendre rendez-vous sur le site Internet de la préfecture : <http://www.rdv.vendee.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous/>.
- accueil sans rendez-vous le jeudi matin.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
🌐 www.vendee.gouv.fr - 🐦 @PrefetVendee - 📘 @PrefetVendee - 📧 prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon